



Monsieur Le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce dernier CTSD de l'année scolaire se déroule alors même que la crise du recrutement est majeure et que les prévisions d'un manque d'enseignant pour la rentrée prochaine en Charente est déjà confirmé.

Vous serez donc dans l'obligation de procéder à des recrutements. Nous vous demandons, dans ce cadre, d'interpeller le ministre pour permettre le recours aux listes complémentaires.

En effet, ne nous privons pas de l'occasion d'intégrer des collègues qui choisissent encore ce métier et souhaite s'engager.

Car le baromètre annuel de l'Unsa Education paru au printemps est sans appel. Beaucoup moins nombreux sont nos collègues qui recommanderaient leur métier à leurs enfants.

En effet, si les personnels sont encore nombreux à dire aimer leur métier, nous accompagnons un nombre important de collègues en grande souffrance. Trop souvent, celles-ci sont liées à des difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métiers : la charge de travail, parfois des difficultés relationnelles au sein de l'équipe éducative, souvent un sentiment d'impuissance face à la gestion de certains élèves dont le comportement rend difficile la pratique de la classe.

Nous pensons qu'il est urgent :

- de redonner du sens au travail en équipe
- de former l'ensemble des personnels aux protocoles d'urgences et à la gestion de crise
- de permettre l'accompagnement des élèves en grandes difficultés de comportement et de leurs familles afin d'adapter leur scolarisation plus rapidement. La priorité au soin doit pouvoir se concrétiser mais cela ne dépend pas de notre institution.

Aussi les choix de cette carte scolaire et de celles à venir doivent s'articuler autour de deux objectifs :

-l'augmentation du nombre de postes de remplaçants pour faciliter le travail en équipe, permettre la formation continue au delà des aspects pédagogiques et didactiques, rendre possible les décharges statutaires des petites écoles, accompagner les équipes lors de situations de crise

-un plan pluriannuel de départs en formation CAPPEI à dominante rééducative accompagné de création de postes. Ces professionnels sont les mieux à même d'accompagner les familles et les jeunes dans leur chemin vers une scolarisation équilibrée. Leur trop faible nombre aujourd'hui les ont réduit au rôle de pompiers de service.

Enfin cette carte scolaire et les suivantes devront permettre d'accompagner tous les territoires dont les territoires ruraux vers des restructurations qui permettront le maintien de l'école durablement. Des structures propices à un travail collectif.

Pour cela, il faut instaurer des comités de suivi en amont de toutes décisions afin que l'ensemble des partenaires dans leurs expertises partagées trouvent une réponse collective en direction de nos jeunes, dans leur parcours scolaires, extrascolaires et professionnels.

Si les moyens sont au cœur de la problématique de la carte scolaire, les choix à opérer sont tout aussi importants pour maintenir une équité de traitement entre les territoires et répondre aux besoins spécifiques. En effet et pour illustrer nos propos, la difficulté scolaire et sociale existe en dehors des REP et des REP+.

L'Unsa Education prendra ses responsabilités.